

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :       **PIERRE ANDRÉ, PRÉSIDENT**  
                                      **LOUIS DÉRIGER, COMMISSAIRE**

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CRÉATION DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 14 mai 2024 à 19 h  
Fabrique Sainte-Croix (sous-sol de l'église Sainte-Croix)  
179, rue de l'Église  
Tadoussac  
et via webdiffusion

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 14 MAI 2024**

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :</b>	
M. BRUNO FOREST.....	4
M <sup>me</sup> CONSTANCE ROSS-OPAZO.....	9
M. SIMON COURTEMANCHE & M. BENOÎT TREMBLAY.....	12
M <sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER.....	19
M. DOMINIQUE ZACHARIE.....	24
SUSPENSION	
REPRISE	
M <sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS.....	30
M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN.....	44
<b>TÉMOIGNAGES :</b>	
M. PIERRE BEAUFILS.....	50
M <sup>me</sup> CORALIE ROUSSEAU.....	55
MOT DE LA FIN.....	58

**SÉANCE AJOURNÉE AU 15 mai 2024 à 13 h 30.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 21 h 28**

**SÉANCE DU 14 MAI 2024**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonsoir et bienvenu à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac. Nous sommes en direct du sous-sol de l'église Sainte-Croix de Tadoussac, et également sur Facebook *live* et sur le site Web du BAPE.

10

Je m'appelle Pierre André, j'ai le privilège de présider cette commission d'enquête, assisté de mon collègue Louis Dériger. Plusieurs personnes rendent cet événement faisable, je vais tous les nommer et toutes les nommer à la fin des séances, c'est-à-dire demain soir.

15

Pour l'instant, permettez-moi de vous présenter ma garde rapprochée, la garde rapprochée de la commission qui est composée de Marie-Pier Denis et de Marie-Hélène Paré qui sont toutes deux analystes, il y a Mathieu Giroux qui est coordonnateur de la commission, Alexandre Tanguay qui vous a adressé la parole un peu avant le début de cette séance qui est conseiller en communication et France Fons qui est l'agente de secrétariat.

20

Donc, tous les propos que nous allons tenir ce soir à cette deuxième partie d'audience publique seront retranscrits par une personne -- par deux personnes accréditées, soit Marie-Anne René et Tamara Provost qui sont deux sténographes. Les transcriptions seront d'ailleurs disponibles, comme elles l'ont été pour la première partie de l'audience publique, environ une semaine sur le site Web du BAPE, ainsi que dans les centres de consultation.

25

En février dernier, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoît Charette, mandatait le BAPE afin de tenir une audience publique sur ce projet. Ce mandat était donné en vertu de la Loi sur les parcs.

30

Les 9 et 10 avril dernier, nous avons tenu ici même la première partie de l'audience publique qui visait à permettre aux personnes intéressées ainsi qu'à la commission d'enquête d'obtenir de l'information, information nécessaire pour mieux comprendre à la fois le projet et ses répercussions. Les commentaires et les opinions y étaient alors, si vous vous rappelez bien, non autorisés.

35

Nous entamons ce soir la deuxième partie de l'audience publique. Durant cette partie, vous pourrez vous exprimer sur le projet, vous pourrez formuler des commentaires, faire des suggestions ou proposer des modifications au projet. Plus largement, la commission a reçu entre le 9 avril et le 9 mai pas moins de 115 mémoires, ainsi que 72 commentaires ou images commentées.

40

Nous tenons d'ores et déjà à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet exercice démocratique. Par votre contribution, vous avez permis à la commission de mieux comprendre votre réalité, vos enjeux et votre perception du projet.

5 Avant de céder la parole au premier intervenant ce soir, quelques points importants à rappeler. D'abord, nous vous demandons de respecter le temps imparti. Les gens qui viennent présenter un mémoire disposent de 15 minutes pour le faire et ce 15 minutes inclut la période de questions. Et nous aimerions bien avoir le temps de vous en poser au moins une, donc si possible, si vous êtes capable de faire votre présentation en une dizaine de minutes, ce serait fort apprécié. D'ailleurs, après dix minutes, je vous aviserai qu'il reste cinq minutes, question de vous informer du temps qui vous est alloué.

10 C'est la même chose pour ceux qui ont un témoignage et qui se sont inscrits au registre. Le délai imparti, le temps imparti pour ce témoignage sans mémoire, mais aux personnes déjà inscrites à l'horaire est de 15 minutes. Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas pris rendez-vous avec la commission, mais vous désirez vous exprimer ce soir, vous pourrez le faire sans problème, il vous suffit de vous présenter à l'arrière de la salle et de signifier votre intention à Mathieu Giroux ou Alexandre Tanguay qui vous inscrira au programme. Ces personnes disposeront de cinq minutes pour faire leur témoignage à la fin de la séance.

15 Il existe -- ah oui, permettez-moi, juste pour les internautes, de rappeler que vous pouvez également contribuer à faire un témoignage en vous inscrivant via le site Web du BAPE sur le formulaire dédié à cet effet ou encore par téléphone au 1-800-463-4732 au poste 6.

20 Donc, il y a quelque chose de spécial à cette deuxième partie et dont chacun de vous peut disposer, c'est le droit de rectification. Le droit de rectification, c'est si quelqu'un fait un... énonce un fait, comme par exemple, la salle ici peut contenir 600 personnes et que vous savez très bien que cette salle peut en contenir 300, vous avez la possibilité de rectifier ce fait.

25 Si vous souhaitez rectifier les faits, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle, signifier votre intention à Alexandre Tanguay ou Mathieu Giroux de le faire qui s'enquerra auprès de la commission s'il s'agit bien d'une rectification. Nous ne voulons pas ici avoir d'opinion, de contre-opinion, d'énonciation ou quelque élément que ce soit autre qu'une correction de fait.

30 Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas eu le temps ce soir de le faire ou demain à la fin de la séance ou la fin de la troisième séance, vous pourrez toujours le faire par écrit. Vous disposerez alors d'une semaine -- je vous donnerai la date parce que vous avez remarqué que je ne suis pas exactement mon discours, donc à un moment donné, il va falloir que je retrouve où je suis rendu et je vous préciserai la date précise de cet événement.

35  
40

J'apporte aussi à votre attention l'importance des règles qui facilitent la participation de toutes et de tous, quel que soit leur point de vue et qui permettent de maintenir le respect et la bienveillance.

5 Parmi les mesures que le BAPE met en pratique, rappelons simplement l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons d'ailleurs vécu lors de la première partie de l'audience publique. Ainsi, la commission ne tolérera aucun propos diffamatoire ou irrespectueux au cours des séances ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

10 Vous aurez remarqué aussi que la salle n'est pas disposée de la même façon que la dernière fois, nous sommes plus intimes, il y a les intervenants à la table des intervenants devant nous et la commission. Il n'y a plus les sièges assignés pour les personnes-ressources, son équipe ou le ministère responsable. Ces personnes ont été invitées à suivre les propos de la commission, à suivre les séances soit dans la salle, soit à distance. Ils recevront, comme vous tous d'ailleurs, vous allez pouvoir accéder à tous les mémoires, tous les commentaires, ils peuvent entendre aussi les transcriptions pour bien  
15 comprendre vos préoccupations.

20 Donc, je vous rappelle que tout le long de la séance -- et cette séance, durant cette séance, on entendra huit personnes, huit interventions -- donc, tout au long de cette soirée, les personnes qui désirent témoigner devant la commission et qui ne l'avaient pas prévu peuvent le faire en s'inscrivant au registre ou sur le site Web du BAPE sans problème ou par téléphone toujours au 1-800-463-4732 le poste 6.

25 Je recherche la date. Le 22 mai, parfait. Donc, vous aurez... pour les droits de rectification par écrit, vous avez jusqu'au 22 mai pour l'acheminer à la commission.

30 À la suite de cette deuxième partie, la commission n'a pas terminé ses travaux. La commission doit analyser tous les propos qu'elle a reçus, elle relit tous les documents qui lui ont été transmis et elle procède à son analyse, son examen pour produire un rapport.

35 Le rapport est prévu, comme vous le savez, pour le 16 août, il sera remis au ministre à cette date et le ministre dispose alors d'un mois, si je ne m'abuse, 30 jours, c'est ça, pour rendre public ce mémoire. Le mémoire va être disponible évidemment aussi sur le site Web du BAPE sans problème, vous pourrez y accéder.

40 Tout au long de l'exercice que nous faisons aujourd'hui et également pour les droits de rectification, je vous demande d'abord de suivre les consignes et pour les droits de rectification, d'être brefs. Quand vous allez vous présenter devant nous, vous dites qu'est-ce que vous voulez rectifier et vous apportez la rectification. Et c'est moi qui vais vous demander, je vais vous guider, donc pas besoin de vous rappeler de ces détails.

Donc, comme vous le savez également, le BAPE n'est pas décisionnel. Le BAPE achemine son rapport au ministre responsable de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lui élabore une recommandation qu'il achemine au conseil des ministres et la décision de créer un parc national ou non revient au conseil des ministres.

5

Enfin, avant d'appeler la première personne, votre opinion est importante pour le BAPE. C'est important que nous sachions ce que vous pensez des services que nous vous offrons. Donc, si vous avez le temps, on vous demande de prendre quelques minutes pour remplir le formulaire qui a été disposé sur les chaises un peu partout dans la salle ou encore de le faire à partir du code QR qui est actuellement sur l'écran. Pour ceux qui sont à distance, vous pouvez aussi le faire via Facebook *live*, si je ne m'abuse.

10

Bien, nous pouvons donc passer au premier intervenant. Qui appelons-nous?

15

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Monsieur Bruno Forest, s'il vous plaît.

20

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
M. BRUNO FOREST**

25

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Forest.

30

J'en profite pour mentionner qu'il est possible que nous dépassions le 15 minutes à l'occasion, mais que cette décision revient à la commission. Donc, il est possible sur certains mémoires que la commission ait plus de questions pour rendre les propos plus clairs.

35

Je vous rappelle également que ce qui nous intéresse quand nous posons des questions, ce n'est pas de vous mettre en boîte, loin de là, ce qui nous intéresse, c'est vraiment d'avoir un éclaircissement pour comprendre exactement ce que vous voulez dire. Parfois, des phrases ne sont pas tout à fait aussi claires qu'elles peuvent paraître.

40

///

**M. BRUNO FOREST :**

Bonsoir.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous laisse la parole.

10 **M. BRUNO FOREST :**

Parfait. Bonjour monsieur le président, bonjour monsieur le commissaire.

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

15 **Début de la phrase, à la page 1 : « Je m'appelle Bruno Forest [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 5 : « [...] juste pour voir comment la SÉPAQ va réagir. »**

20 Si l'idée peut sembler farfelue pour certains, je rappelle que l'objectif annoncé par le gouvernement du Québec pour réussir la transition énergétique implique de doubler la production d'électricité du Québec au cours des prochaines années.

25 Je me permets donc d'attirer l'attention de la communauté et de la municipalité sur le potentiel d'enrichissement que représente le barrage du Moulin-à-Baude pour Tadoussac. Sacrifier ce potentiel au nom d'un parc national peut être un choix viable, mais c'est un sacrifice. Une étude de faisabilité et de rentabilité sur la remise en fonction du barrage du Moulin-à-Baude permettrait d'ailleurs de chiffrer le coût de ce sacrifice.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

30 **Début de la phrase, à la page 5 : « L'interdiction des chiens [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 6 : « [...] les zodiaques de *Croisières AML...* »**

**LE PRÉSIDENT :**

35 Cinq minutes de la fin.

**M. BRUNO FOREST :**

40 Parfait.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 6 : « Le projet de la SÉPAQ [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 7 : « [...] dans l'état actuel, j'en conviens. »**

5

Et le développement d'un camping peut accroître la quantité de touristes qui passent leur soirée et leur nuit à Tadoussac et ajouter une clientèle un peu plus plein air à la faune estivale. Là-dessus, je perçois bien l'impact positif possible.

10

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 7 : « Là où l'idée d'un parc municipal [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 7 : « [...] financer les services aux citoyens de Tadoussac. »**

15

Le parc des Dunes aurait pu être une vache à lait pour la municipalité, comme il promet d'être une vache à lait pour le réseau des parcs.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

20

**Début de la phrase, à la page 7 : « Le développement du Parc des Dunes par la SÉPAQ [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 7 : « [...] à dire sur le projet de Parc National des Dunes. »**

Je vous remercie.

25

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Merci, monsieur Forest. Monsieur Dériger?

30

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Monsieur Forest, peut-être une question, là. En fait, je vous prends un peu sur le dernier point que vous avez amené, la question des redevances. Donc, on comprend que vous, vous estimez que la SÉPAQ va faire des profits avec le parc, donc que vous espérez, dans le fond, qu'une partie des redevances, une partie des profits soit redonnée à la ville pour certains projets.

35

**M. BRUNO FOREST :**

Voilà.

40

///

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Est-ce que vous avez des projets en tête, est-ce qu'il y a des choses que vous pensez? Parce que vous avez parlé d'hébergement, entre autres, là.

5

**M. BRUNO FOREST :**

Oui.

10

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Est-ce qu'il y a autre chose aussi que vous voyez comme services qui pourraient être à quelque part financés, par exemple ça peut être la piste cyclable, ça peut être des éléments comme ceux-là, est-ce qu'il y a des éléments que vous pensez en particulier?

15

**M. BRUNO FOREST :**

Bien, je pense que tout ça est bon, là. Mais la question de l'hébergement, oui, effectivement, je pense qu'il va y avoir dans les prochaines années un gros effort à donner puis je ne vois pas qui mieux que la municipalité est outillé pour aller chercher les ressources pour régler la crise du logement ainsi que développer quelque chose.

20

Je pense qu'il y a aussi le poids de toute façon d'un village dont les infrastructures sont fréquentées par la population d'une troisième ville touristique au Québec, là. Donc, t'sais, le poste de traite Chauvin a besoin d'être rénové puis ça, ce n'est pas... un village normal n'a pas un musée à rénover nécessairement, c'est des choses qui ont besoin d'être faites, donc toutes les infrastructures touristiques en particulier. La question du logement, la piste cyclable, oui, si elle doit relier le village aux dunes, bien c'est un partenariat qui pourrait être fait avec la SÉPAQ éventuellement.

25

30

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui, en partenariat avec la municipalité ou c'est plus, bon, comment vous le voyez?

**M. BRUNO FOREST :**

Je vais être franc avec vous, je ne sais pas, c'est dans les choses -- en fait, c'est que dans l'idée que je m'en fais puis encore une fois, je n'ai pas les chiffres devant moi, mais je me dis que si ça avait été par exemple un parc municipal, on parle que ça aurait été compliqué, on aurait eu des grosses ressources à mettre en oeuvre, oui, mais il y a aussi des revenus avec ça. Peut-être que ça n'aurait même pas été rentable, je n'en sais rien, je n'ai pas vu... il n'y a pas d'étude ou de dossier qui a été

40

présenté à ce sujet-là.

5 Mais dans le cas de la SÉPAQ, je dis bien si c'est une opportunité de profit, est-ce qu'il y a un pacte qui peut être fait justement pour qu'une part soit rendue pour que les citoyens de Tadoussac aient l'impression que ce développement-là est aussi à leur avantage.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

10 OK, c'est bon.

**M. BRUNO FOREST :**

15 Parce que des dépenses, il y a en mille, là, pour une municipalité, mais d'avoir plus de revenus pour ces dépenses-là, ce serait toujours positif.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

20 Pensez-vous que c'est quelque chose qui pourrait rallier -- parce que vous parlez au début de votre mémoire, vous dites, bon, que vous sentez qu'il y a des divisions au sein de la municipalité, est-ce que c'est le genre de choses qui pourraient rallier les gens entre eux?

**M. BRUNO FOREST :**

25 Assurément, assurément.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Bien, merci beaucoup, monsieur Forest.

30 **M. BRUNO FOREST :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Merci, monsieur Forest. Nous allons appeler le deuxième intervenant de la soirée.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

40 La deuxième personne, c'est madame Constance Ross-Opazo, elle est en vidéo, donc je pense

qu'elle est... c'est prêt maintenant, on peut la diffuser.

---

**M<sup>me</sup> CONSTANCE ROSS-OPAZO**

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Ross-Opazo, seriez-vous en ligne?

**Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Oui, allô. Est-ce que vous me voyez?

**LE PRÉSIDENT :**

On vous entend. Oui, nous vous voyons de côté.

**Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Oui, c'est ça, bon. Est-ce que vous me voyez maintenant?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est parfait. Allez-y, la parole est à vous, bonsoir.

**Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Bonsoir. Moi, j'ai décidé de venir parler aujourd'hui parce que je n'habite pas à Tadoussac. Moi, je suis une passionnée de plein air, ma famille m'a introduite dès un jeune âge aux espaces verts, au développement durable et j'ai eu la chance de venir à Tadoussac à plusieurs reprises dans ma vie.

J'ai décidé de parler parce que j'ai remarqué comme un peu la même tendance au niveau des espaces verts et niveau développement. Ce que j'ai lu surtout en consultant les plans proposés pour les dunes ainsi que Tadoussac, c'est qu'il y a beaucoup d'interférence, il y a beaucoup de nouveaux aménagements comme des pistes cyclables, des stationnements, même si ce n'est pas avec du ciment, des chemins style comme *boardwalk*, tous interférant avec la nature et son développement durable.

5           Moi, je crois qu'aménager ces lieux va avoir l'effet un peu inverse de la préservation, au contraire, ça va augmenter exponentiellement l'achalandage, le trafic et ainsi la pollution qui vient avec. On s'en va aussi dans une zone dangereuse, je trouve, qui tue la convivialité des gens avec leur entourage, ça crée comme des forces opposées plutôt qu'harmonieuses en augmentant les réglementations, la surveillance. Par exemple, si tu n'as pas d'argent, tu n'accèdes plus au parc. Il va-tu y avoir une amende si tu te retrouves sur le parc sans ticket ou en dehors des heures d'ouverture?

10           Ça fait en sorte qu'un havre naturel et ouvert à tous est rendu une zone hostile et exclusive pour certaines personnes.

15           Justement, j'ai regardé comme un peu le profil des gestionnaires de la SÉPAQ et c'est exactement ça, c'est des gestionnaires, c'est des personnes d'affaires qui approchent l'environnement d'un point de vue de business. Même si c'est sous l'emblème de la conservation, c'est la privatisation des espaces verts. Et le fait que leur motivation principale, on s'entend que c'est l'argent, ça ne fait pas d'eux nécessairement les meilleurs administrateurs de ces lieux. J'ai déjà visité plusieurs parcs gérés par la SÉPAQ justement, c'est quand même générique, c'est la même formule, c'est la même structure et c'est surtout transactionnel.

20           L'agrandissement, l'aménagement, pour moi, n'a jamais été synonyme de la conservation. Ces modifications vont altérer un lieu qui, oui, a besoin peut-être d'un peu de peaufinage, un peu de modifications, rénovations, et caetera, mais ça a été relativement bien préservé jusqu'à date.

25           Pour moi, je ne sais pas si c'est juste ma génération, mais moi, je trouve qu'il faut penser au futur, il faut penser au développement durable et donner les ressources pour que la région se développe organiquement, en étroite collaboration avec les gens y qui habitent. Et de ce que j'ai vu dans les plans, il y a plus de focus sur aménager de nouvelles installations et même accroître le nombre de visiteurs exponentiellement, ce qui va être plus destructeur pour les milieux naturels qu'autre chose.

30           Oui, on devrait établir plus d'aires protégées pour les dunes pour Tadoussac, créer des comités de préservation, mais ceci devrait être fait au niveau local. C'est là, pour moi, que le développement durable se situe, c'est au niveau local. Les gens locaux devraient avoir le droit de gérer ça comme ils veulent. Le ministre devrait consulter davantage les habitants et voir comment consolider leur vision de Tadoussac et leur définition de conservation, pas se fier seulement aux statistiques d'achalandage ou d'embaucher une entreprise de tierce partie comme la SÉPAQ.

35           C'est vrai qu'il n'y a pas une formule magique qui fonctionne à spectre large pour la conservation des milieux naturels, mais je trouve que voir plusieurs espaces verts, t'sais, plusieurs parcs, plusieurs régions au Québec suivent cette même tendance, comme un peu cette même structure et opter pour les mêmes types d'infrastructures. Ça manque de vision et ce n'est pas applicable pour Tadoussac, ça manque de spécificité pour Tadoussac. Il faut littéralement comme changer de direction, changer de

40

cap, céder le pouvoir aux citoyens et opter pour leur version de Tadoussac.

C'est tout.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci beaucoup. Monsieur Dériger, une question pour madame?

10 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui. Peut-être, madame, pour bien comprendre, en fait, votre propos, c'est qu'en fait, ce que vous proposez, c'est que le concept d'aménagement soit plutôt fait, par exemple, à l'échelle de Tadoussac. C'est-à-dire que selon ce qui est présenté actuellement, ça semble trop d'envergure, ce que je comprends, je ne sais pas si je déduis trop ce que vous dites, là, mais qu'il faudrait que ce soit un concept qui soit adapté à la situation, au contexte particulier qu'on a à Tadoussac, donc à l'échelle de Tadoussac, l'humain, avec la participation des citoyens, est-ce que c'est bien ça?

20 **Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Entre autres. Moi, je trouve qu'il faudrait comme céder un peu l'autonomie à Tadoussac, t'sais, laisser les citoyens gérer, créer des comités. T'sais, ça ne devrait pas nécessairement être juste le ministre qui gère ça ou le BAPE qui gère ça, ça devrait être des comités. T'sais, créer des comités, créer les emplois à Tadoussac pour que les gens de Tadoussac puissent gérer ça comme ils veulent, t'sais.

25

**M. LOUIS DÉRIGER :**

C'est-à-dire, donc dans le fond, la gestion ne serait pas du gouvernement ou de la SÉPAQ, mais plutôt par la municipalité ou par des organismes créés par la municipalité, c'est ça qu'on comprend?

30

**Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Oui, essentiellement. T'sais, si le gouvernement veut s'en mêler, c'est bon, mais céder le pouvoir, t'sais, que ça soit principalement des gens de Tadoussac. Parce que t'sais, je n'ai rien contre le gouvernement, là, c'est juste que moi, je trouve que la conservation et le développement durable, c'est vraiment au niveau local que ça se fait, c'est eux qui savent le mieux comment gérer la région.

35

**M. LOUIS DÉRIGER :**

40

C'est bon, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, madame Ross-Opazo, pour votre témoignage. Bonne soirée.

5 **Mme CONTANCE ROSS-OPAZO :**

Ça fait plaisir, bonne soirée.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Nous allons appeler la troisième personne.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

15 Oui. Maintenant, monsieur Simon Courtemanche du Club de parapente du Saguenay et l'Association québécoise de vol libre.

20 **M. SIMON COURTEMANCHE & M. BENOÎT TREMBLAY**

**LE PRÉSIDENT :**

25 Bonsoir. Vous pouvez simplement, pour nous, nous rappeler vos noms et qui vous êtes un et l'autre.

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

30 Simon Courtemanche, accompagné de...

**M. BENOIT TREMBLAY :**

35 Benoît Tremblay.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Parfait, bonsoir. Donc, je vous rappelle, vous disposez de 15 minutes incluant les questions que nous avons à vous poser.

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

5 En fait, nous, comme vous l'avez mentionné, on représente le Club de vol libre de Saint-Fulgence et l'Association québécoise de vol libre, le vol libre étant le parapente, activité qui se pratique aux dunes depuis 45 ans.

10 Puis dans le fond, notre objectif est très simple, nous, dans l'éventualité où ça va devenir un parc de la SÉPAQ, on veut s'assurer que l'activité va pouvoir perdurer, autant pour nous que pour toute la communauté québécoise de parapentistes qui visite les dunes qui est un site vraiment exceptionnel pour la pratique du parapente à chaque année. Puis on pense que c'est compatible avec la création d'un parc, là, l'activité, ce qui se fait dans d'autres parcs de la SÉPAQ aussi.

15 Dans le fond, on vous a déposé un mémoire déjà dans l'objectif de faire valoir notre opinion que je viens de nommer et aussi de répondre aux interrogations qui pourraient être soulevées par la pratique de notre activité de vol libre dans l'environnement du parc des dunes.

20 Donc, pendant... quand on était venu à la première séance d'informations, on avait posé la question si l'activité serait toujours permise, il y avait eu quelques interrogations du représentant du ministère sur la sécurité des autres usagers, la question d'assurance, la question de cohabitation avec l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac. Donc, je pense que dans notre mémoire, on est tout allé chercher l'information disponible pour répondre à ces questions-là et rassurer les personnes concernées.

25 Donc, en démontrant qu'on est tous membres d'une association canadienne qui nous offre une assurance responsabilité de 10 millions. Aussi, rapidement, pour ce qui est de la cohabitation avec l'observatoire d'oiseaux, bien on a démontré plusieurs exemples ailleurs au Québec où ça se faisait dans l'harmonie.

30 On a quand même pris aussi les devants de même poser la question aux membres de l'observatoire d'oiseaux qui, t'sais, considérant que si on continuait à pratiquer comme ça se fait présentement dans le respect de la faune, de l'environnement, que ça ne semblait pas leur poser de problème.

35 Donc, il faut dire aussi qu'on n'est pas là à chaque jour de l'année non plus, t'sais, ça prend des conditions spécifiques pour pratiquer le parapente sur les dunes.

**M. BENOIT TREMBLAY :**

40 C'est juste avec les vents de l'est, sud-est.

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

5 Oui. Puis ça fait que t'sais, dans une certaine force, donc on évaluait à peut-être 20 à 30 journées par année, là, surtout dans printemps, été, automne, là, où il pouvait se présenter des pilotes de parapente pour pratiquer le vol quelques heures dans la journée.

10 Ensuite de ça, le point important qu'on a détaillé dans notre mémoire, c'était nos demandes. Dans le fond, les aménagements qu'on aurait besoin dans le parc, donc qui sont très minimales. En fait, le site est un espace naturellement idéal pour décoller, donc on n'a pas besoin de structure. On a bien détaillé avec un schéma qui pourra être consulté lorsque le mémoire sera public puis qui peut être déjà consulté par vous où on a identifié la zone qu'on utilise actuellement. Donc, tout simplement, ce qui serait à considérer pour nous, c'est qu'il n'y ait pas d'obstacles sur cet endroit-là.

**M. BENOIT TREMBLAY :**

15 À ce sujet-là, on ne l'a pas mentionné dans le mémoire, mais un truc qui serait bien, ça serait que sur la partie vraiment de la dune à proprement dite, que les fils soient enfouis ou reculés vers... un peu plus vers l'intérieur des terres. Ça augmenterait encore la sécurité à un haut niveau pour nous autres, pour tous les professionnels, mais quand le vent augmente, ceux qui ont un petit peu moins  
20 d'expérience, bien il y a encore un léger risque, ce qui n'est encore jamais arrivé. Mais s'il y a des choses qu'on peut enlever, ça serait bien que les fils soient enfouis ou reculés derrière le... à l'intérieur des terres.

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

25 C'est une demande qu'on n'avait pas mise dans... c'est un point qu'on n'avait pas mis dans le mémoire, mais que par la suite, comme Benoît dit, ça rendrait l'espace encore plus sécuritaire si ça pourrait être considéré, dans le fond.

30 Sinon, comme je vous dis, là, c'est simplement que l'activité soit permise, soit inscrite comme activité permise dans le parc. Nous, c'est tout ce qu'on souhaite, c'est le principal but de notre démarche, c'était pour être sûr qu'on ne soit pas oublié lors de la supposée... de la création du parc, s'il y a lieu, là.

35 Ensuite de ça, bien c'est ça. Quand ça sera le temps, bien on sera toujours disponible pour répondre à certaines questions quand on sera rendu à l'élaboration des plans finaux du parc, si ça se rend là. Ça fait que ça complète.

40 ///

**M. BENOIT TREMBLAY :**

Ça ressemble à ça.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci. Pour la commission, peut-être juste nous indiquer, les fils, je suis allé déjà à quelques reprises, mais je n'ai jamais remarqué les fils?

10 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Oui, il y a des fils le long de la route, tout le long.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Ils se rendent jusqu'à la Maison des Dunes?

**M. BENOIT TREMBLAY :**

20 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

25 OK.

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

30 En fait, t'sais, c'est vraiment un point si on voudrait rendre l'espace encore plus sécuritaire parce que présentement, il y a la dune, il y a le chemin d'accès à la Maison des Dunes puis la ligne électrique, elle est en arrière. Comme Benoit l'expliquait tout à l'heure, on ne va jamais jouer là, ce n'est pas notre espace de vol, mais ça reste un risque d'accident potentiel.

**M. BENOIT TREMBLAY :**

35 Quand on fait l'approche, on est plus prudent parce qu'on sait quand il vente fort, mais tu prends quelqu'un avec moins d'expérience, bien il pourrait se faire jouer le tour.

40 Puis en plus aussi, comme pour ceux qui font de la photo ou n'importe quoi, c'est déjà plus... en tant que parc plein air, tout ça, ça serait pas mal mieux pour la photo, et caetera, les souvenirs.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous représentez aussi le deltaplane ou c'est juste le...

5 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Ça fait partie de notre activité, ça fait partie de notre association, mais vraiment rarement rarement des deltaplanes qui viennent voler à Saint-Fulgence.

10 **M. SIMON COURTEMANCHE :**

Tadoussac.

15 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Pas à Saint-Fulgence, à Tadoussac, excusez-moi. C'est vraiment un site qui est très très couru pour le parapente. Bon, à ma mémoire, là, il y a quelques années, il y a quelqu'un qui est venu en deltaplane et il avait fait un excellent vol. C'est un endroit fantastique, mais peut-être moins approprié quand il y a beaucoup de monde ou quoi que ce soit parce que c'est des structures rigides.

20

**LE PRÉSIDENT :**

OK. Puis vous dites dans votre mémoire que vous pratiquez votre sport dans le respect des oiseaux, comment vous faites ça?

25

**M. BENOIT TREMBLAY :**

Bien, on ne court pas après eux, ils viennent nous trouver, souvent, mais on ne court pas après les goélands ou après les oiseaux qui partagent l'espace de vol.

30

**LE PRÉSIDENT :**

OK, c'est dans ce sens-là.

35 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Donc, on les respecte puis on vole à la même vitesse puis tout d'un coup, oups, ils viennent nous voir, ils s'approchent, ils jettent un oeil, mais on ne court pas après eux. Parce que quand on est en *soaring*, c'est-à-dire face au vent puis on roule un peu le long de la falaise, bien on peut aller très vite. Si on veut, là, on peut accélérer puis aller très vite vers les oiseaux qui ne s'en attendraient pas puis on

40

pourrait les effrayer. On garde nos distances, depuis toujours, on a ce respect-là puis bon, bien c'est pour ça qu'on en a fait mention.

**LE PRÉSIDENT :**

5

Puis dans toutes ces années d'expérience que vous avez aux Dunes-de-Tadoussac, il n'y a jamais eu de conflit avec l'OOT?

**M. BENOIT TREMBLAY :**

10

Non. Non puis même, on a eu... moi, je suis constructeur de cerfs-volants puis j'ai même eu des demandes pour fabriquer un cerf-volant pour envoyer à 1 000 pieds pour essayer de comprendre les oiseaux qu'il manquait à telle, telle hauteur. Ça fait qu'on a eu une participation là-dessus pour essayer de mieux comprendre les oiseaux à telle altitude, ils ne les voyaient pas du tout, ça fait que ça les a aidés un petit peu à notre manière, si on veut.

15

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Monsieur Dériger?

20

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Peut-être revenir sur la question de vos besoins, de votre zone, en fait, que vous avez mis dans votre mémoire, vous avez fait un petit plan en indiquant la zone où est-ce que les départs se font. Dans le concept actuellement, bon, on comprend qu'il peut... d'une part, la route va partir, ça va devenir une piste cyclable, les stationnements ne se feront plus à cet endroit-là, ils vont se faire à un autre endroit, possiblement qu'il va y avoir une passerelle aussi, un belvédère qui va venir s'installer dans ce coin-là.

25

Là, on est toujours à l'étape de concept, donc on n'a pas les dimensions, la longueur exacte, mais actuellement, la façon que le concept, qu'est-ce qui est proposé, est-ce que pour vous, ça semble aller dans vos besoins ou ça vient limiter vos zones de départ?

30

**M. BENOIT TREMBLAY :**

Non, je pense qu'avec le parc, ils vont passer dans notre limite qu'on a besoin puis on n'a pas besoin d'infrastructures, donc...

35

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Mais il n'y a pas rien qui vient en compétition?

40

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

Pour le moment, non.

5 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Le trottoir ou la passerelle qu'ils font va être à hauteur de terre, là, ça ne sera pas un truc élevé, il n'y aura pas de garde, donc ça ne nuira vraiment pas.

10 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Puis la question des stationnements, tout ça, quand les gens arrivent, ils n'ont pas besoin pour leur équipement?

15 **M. SIMON COURTEMANCHE :**

Bien, ça, ça n'a pas été mentionné dans le mémoire. On est conscient que là, le stationnement va être plus loin de notre site. C'est sûr qu'on est quand même aller minimaliste, là, nous autres, la priorité, c'est vraiment qu'on puisse simplement continuer le vol libre, mais c'est sûr qu'on a quand même de l'équipement à transporter.

20

Dans un monde idéal, si on nous demanderait qu'est-ce que ça serait la façon idéale, on aurait peut-être un débarcadère, exemple, pour aller porter nos choses et après ça, aller stationner la voiture, un débarcadère qui s'approcherait un petit peu de notre site de décollage.

25

**M. BENOIT TREMBLAY :**

Mais pour quelqu'un individuel, c'est-à-dire qu'une aile pèse... le matériel pèse 40 livres en tout, ça se porte sur le dos facile, ce n'est pas si mal de marcher dix minutes avec tout ça, là.

30

**M. SIMON COURTEMANCHE :**

Puis le trottoir, tant qu'il... il passe peut-être proche des arbres au fond de la dune, à cet endroit précis là, t'sais, ce n'est pas un endroit, comme on l'a mentionné, ça n'a pas besoin de nous être réservé 12 mois par année, il faut juste que l'activité soit permise puis qu'il n'y ait pas d'obstacles fixes à cet endroit-là, de poteaux, de jeux d'enfants, de grosse galerie, là, comme vous dites, un belvédère qui ne soit pas exactement à cet endroit-là.

35

40

///

**M. LOUIS DÉRIGER :**

C'est bon, merci beaucoup.

5 **M. BENOIT TREMBLAY :**

Merci à vous.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Courtemanche, monsieur Tremblay, merci, merci à votre organisation également.  
Donc, monsieur Dériger?

15 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui, madame Méloé Trottier, s'il vous plaît.

20

---

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER**

**LE PRÉSIDENT :**

25 Madame Trottier, bonsoir.

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Bonsoir.

30

**LE PRÉSIDENT :**

À vous la parole.

35 **M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Parfait.

40

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 1 : « Je commence par me présenter [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 1 : « [...] j'ai profité du parc avec ma famille. »**

5

Pour vous, ça va peut-être vous sembler un peu extrême, mais on venait d'une famille de cinq enfants avec une mère monoparentale, puis les activités, souvent, c'était plus difficile autant au niveau financier qu'organisationnel avec autant d'enfants. Donc, pour ma mère, c'était presque impensable pour elle d'aller toute la journée en famille au parc d'Oka, payer son droit d'accès, payer le stationnement parce que le stationnement est payant l'été à Oka avec la plage. Et en plus, bien là, vous savez bien, cinq enfants dans un parc où est-ce qu'ils vendent des crèmes glacées et autres petites collations, bien c'est sûr que ça finit par coûter un bras. Donc, pour nous, on n'en a jamais vraiment profité malheureusement.

10

15

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 1 : « En plein contexte de récession [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 2 : « [...] où il y a les « petites dunes ». »**

20

Donc, les dunes plus en arrière, je ne sais pas comment préciser ça plus que ça, bref.

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Trottier?

25

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Oui.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à l'heure, regardez sur la table -- je le dis aussi pour les autres -- il y a des cartes vierges, donc juste à la fin de votre présentation, entourez-nous le secteur des petites dunes sur la carte, écrivez votre nom puis déposez-la en arrière. Nous allons la déposer, on va pouvoir s'en servir puis regarder votre information.

35

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Merveilleux.

40

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 2 : « Ces sentiers, déjà en partie existants [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 5 : « [...] projet proposé sur l'avenir des Dunes. »**

5

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, merci madame. Question rapide de ma part avant de céder la parole à monsieur Dériger. Vous dites quelque chose qui, quand on a lu votre mémoire, on a accroché dessus, vous dites que des projets innovateurs seraient bloqués par la ville, mais ça demande un peu une explication, de quel genre de projets vous parlez?

10

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Bien, en fait, il y a beaucoup d'initiatives à Tadoussac, il y a quand même beaucoup de jeunes, beaucoup de gens qui veulent passer leur vie ici justement. Là, après ça, je ne veux pas mettre personne dans l'eau chaude ou quoi que ce soit, mais j'ai entendu des projets qui se font avorter dès le début parce que non, ça ne passe pas à cause... question de oups, ils n'ont pas le droit de vendre de nourriture, ils n'ont pas le droit de ci, ils n'ont pas le droit de ça, c'est tout le temps des... T'sais, à la place d'avoir une municipalité qui aide les projets à se développer, bien souvent, ça meurt un peu dans l'embryon, là, si je peux dire.

15

20

**LE PRÉSIDENT :**

Une autre question qui nous intéressait puis comme vous êtes propriétaire de chien, je vais vous le demander, est-ce qu'il y a une licence pour chien que vous devez acquérir auprès de la ville?

25

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Oui, on a une médaille de chien à 30 \$, je pense.

30

**LE PRÉSIDENT :**

À chaque année comme partout?

35

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

En tout cas, j'espère que ce n'est pas à chaque année, sinon, je ne suis pas à jour.

40

///

**LE PRÉSIDENT :**

OK. Et les 100 chiens dont vous parlez, c'est à votre connaissance, c'est un chiffre approximatif du genre il y a une centaine de chiens ou?

5

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Je me suis pas mal basée sur Mélanie, c'est ça, 105 minimum.

10

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait, parfait. Donc, 105 minimum qui ont été répertoriés par votre équipe.

15

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Pour 800 habitants.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Dériger?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

25

Peut-être une petite question. Vous parlez par exemple que bon, pendant une période de l'année, il y a des poubelles, il y a des tables à piques-niques et tout ça, est-ce que pendant cette période-là, est-ce que ça se passe bien?

30

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Définir se passer bien. Parce qu'on s'entend qu'à Montréal, il y a quand même des poubelles à chaque coin de rue, il y a quand même des déchets par terre, t'sais, ça ne sera jamais... il n'y aura jamais zéro déchet nulle part, tant que l'humain passe, il y a des déchets, là.

35

**M. LOUIS DÉRIGER :**

En fait, est-ce que quand c'est installé, est-ce que ça suffit à répondre aux besoins, est-ce que l'espace est relativement propre, est-ce que c'est correct ou ça demande beaucoup plus que ça? Parce que vous dites aussi qu'on les enlève en octobre?

40

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Oui.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

En octobre, il arrive quoi, ça devient...

10 **M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Ah...

**M. LOUIS DÉRIGER :**

15 Ça se dégrade?

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

20 Bien, mettons que les gens sont plus tentés à laisser traîner leurs déchets en nature que... même les crottes de chiens, mettons, traîner ton petit sac à chien après ça dans ta voiture, c'est moins agréable, là, si je peux parler pour ma part. Je ramasse mes déchets quand même, mais c'est juste moins le fun.

25 Pour l'été, ça se passe relativement bien, je crois. C'est sûr qu'il manque de poubelles, il manque d'infrastructures. Après ça, c'est des toilettes chimiques, t'sais, il ne fait pas 40 degrés tout l'été à Tadoussac, mais quand même, quand il commence à faire chaud, ça commence à être un petit peu moins agréable à utiliser, donc je comprends les gens de peut-être prioriser l'utilisation de notre belle nature à la place de ces belles toilettes chimiques là.

30 Donc, c'est sûr que des toilettes aux dunes, ça serait vraiment idéal. Les poubelles, moi, personnellement, je trouve qu'il n'y en a pas assez puis c'est des poubelles, il n'y a pas de recyclage non plus, donc c'est ça. Mais sinon, l'hiver, il n'y a pas de poubelles nulle part.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

35 Donc, en fait, c'est que vous dites que si supposons, on ferait juste une meilleure gestion, plus d'équipements, poubelles et tout ça pendant l'été, dans le fond, on pourrait suffire. On n'a pas besoin, dans le fond, d'avoir un parc national avec tous les équipements, les campings et tout ça, donc on pourrait le faire plus petit, répondre à des besoins minimums, disons, ou nécessaires?

40

**M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Absolument.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Puis à ce moment-là, ça serait suffisant comme gestion.

10 **M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Moi, je pense que si on se donnait la peine de construire des poubelles comme dans le village de Tadoussac présentement puis avoir peut-être un petit bloc sanitaire un petit peu plus agréable que des toilettes chimiques, ça pourrait déjà être un bon début.

15 **M. LOUIS DÉRIGER :**

C'est bien, merci.

20 **M<sup>me</sup> MÉLOÉ TROTTIER :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Merci, madame Trottier. Avant la pause, on va entendre monsieur Dominique Zacharie?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui.

30

---

**M. DOMINIQUE ZACHARIE**

35

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Dominique Zacharie juste avant la pause. Ah, bien c'est une excellente question, on se demandait quand est-ce qu'elle était la pause et selon mes collègues, on ne l'a pas sur notre agenda, ça fait qu'on s'est dit qu'on va vous prendre puis après ça, on tombera en pause. C'est bon?

40

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Oui, c'est bon.

5 **LE PRÉSIDENT :**

OK.

10 **M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Alors, moi, ce que je voulais dire sur le parc des dunes, c'est qu'il y a toute une population en arrière, donc c'est très bien décrit. Il y a des modes de vie, il y a des gens qui vont aux mouks avec leur véhicule hors route, il y a des gens qui promènent leur chien, il y a un mode de vie.

15 Moi, ce que je trouve qui m'a frappé le plus quand j'ai vu les plans, c'est la voie de contournement que nous autres, les gens locaux de la place, on était dirigé vers la montagne. Puis l'emplacement où est-ce qu'on passait normalement pour aller voir nos dunes ou arrêter, on ne pouvait plus aller là à moins de stationner à quelque part.

20 Ça fait que si je vous amène à soir visiter les dunes, ce n'est pas compliqué, on va aller faire le chemin, on va arrêter, on débarque puis on les voit. S'il y a le parc qui est installé là, là c'est compliqué. On arrive -- comme la personne qui a parlé ici tantôt -- ça devient qu'on n'a plus le goût d'y aller.

25 Puis vous, monsieur le commissaire, tantôt, vous avez bien... à la fin, ce que vous avez dit, c'était très bien résumé. On n'a peut-être pas besoin de tout ça, on a besoin de surveillants peut-être plus puis de ramassage de vidanges puis de tables de pique-nique puis de toilettes chimiques puis que ça reste une genre de halte routière que les gens puissent arrêter.

30 Même dans le stationnement des *vanlifes*, on peut arrêter avec une voiture là, on peut arrêter avec une moto là, on peut arrêter avec un véhicule hors route. Un véhicule hors route, ce que j'ai entendu la dernière fois que ça va partout, ce n'est pas vrai. Oui, il y en a qui sont délinquants, mais il y en a qui sont délinquants en voiture puis il y en a qui sont délinquants, ça fait qu'un véhicule hors route qui va au parking de *vanlife* puis il débarque puis il va s'asseoir à une table de pique-nique, il n'y a pas de problème à ça. Puis les gens qui vont me dire : « On ne veut pas voir ton véhicule hors route », moi, je ne veux pas voir la *vanlife*, mais je vais la tolérer.

40 Vous voyez, je pense que comme c'est actuellement, je ne suis pas contre le parc, je ne suis pas contre les points de vue qu'ils veulent faire puis les sentiers, ces choses-là, je ne suis pas contre ça. Je suis contre défigurer ces dunes-là avec des campings puis des infrastructures. On a juste ça au Québec des dunes de même, il n'y en a pas ailleurs, mais pourquoi que l'humain arrive puis il va tout te saccager

ça encore? On ne peut pas laisser ça de même? C'est simple, c'est beau, ce n'est pas compliqué, c'est facile d'accès.

5 Ça fait qu'en gros, c'est ce que j'avais à dire, c'est respecter les citoyens du coin. Puis quand ils font des projets de même, à l'avenir, ils devraient prendre un comité puis ne pas arriver à la fin puis donner le final. Du début à la fin, le comité devrait travailler avec la SÉPAQ, par exemple, parce que la SÉPAQ, si j'avais travaillé avec eux autres puis ils m'avaient dit : « On fait un camping en avant des grosses dunes », « Bien non, on ne les fait pas là, à mon avis, on va les faire ailleurs ». Mais je ne suis pas là puis là, ils les suggèrent puis là, on ne peut pas... Là, il est trop tard un peu, tout est fait, là, on arrive devant un plan accompli. C'est ça que je déplore un peu.

10 Ça fait que pour résumer, je crois qu'on devrait, pour le moment, prendre plus de temps à écouter la population, prendre plus de temps à évaluer, ne pas dire qu'on ne fera pas de parc, on va prendre du temps un peu plus. Puis il y a eu des bonnes idées à soir, moi, je n'ai pas un mot à dire parce que je les écoute parler puis je ne sais plus quoi dire. Mon intervention, c'est celle-là.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Parfait, merci.

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Et d'ailleurs, c'est un lieu historique, il faut le respecter aussi.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Peut-être quelques questions pour vous.

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

30 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

35 On vous remercie de votre témoignage. La première, c'est est-ce que vous pêchez vous-même les mouks?

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

40 Non, j'ai des amis qui le font, moi, j'y suis allé avec mon véhicule hors route une couple de fois,

c'est très beau aller là, mais je les comprends très bien ceux qui y vont avec leurs enfants. Puis c'est une activité, là, il y a beaucoup beaucoup de monde à Tadoussac qui le font.

5 Beaucoup de personnes, ça les blesse de ne plus pouvoir aller là, ils me disent : « On passe des belles journées avec nos enfants, on ne peut plus aller là, on se fait sortir de là ». Puis ils disent... là, ils l'autorisent, mais on ne peut plus descendre avec nos VTT, ça fait qu'emmenez-nous les seaux en bas puis remontez-nous-les en haut si vous ne voulez plus qu'on y aille avec nos machines, mais à un moment donné...

10 **LE PRÉSIDENT :**

Hum, hum.

15 **M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Puis peut-être que s'ils autorisent des machines hors route, peut-être donner des permis, dire : « Regarde, si tu veux utiliser nos sentiers, tu vas venir t'enregistrer, on sait qui tu es, si on te voit dans le sentier, tu es autorisé ». Il y a peut-être des solutions comme ça.

20 **LE PRÉSIDENT :**

OK. Sur la table, il y a des cartes, je ne sais pas si vous remarquez, là.

25 **M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Comme vous êtes déjà allé aux mouks, même si vous n'êtes pas un pêcheur de mouks puis vous avez des amis qui pêchent la mye, si ça serait possible de montrer assez précisément où est-ce que vous descendez en VTT. Partez avec, parlez-en avec vos amis puis essayez de voir, on aimerait ça voir il est où le corridor.

35 **M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

C'est parce que ce n'est pas zoomé.

40 ///

**LE PRÉSIDENT :**

Non non, je comprends, ce n'est pas tout le monde qui est capable de comprendre une carte de même, là, mais si vous êtes capable de le faire, ça serait apprécié.

5

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Je peux vous montrer, c'est là.

10

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, mais juste aller à la table puis le montrer à Alexandre puis il va faire la ligne...

15

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Moi, je pense que c'est là.

**LE PRÉSIDENT.**

20

... à la place que vous... Ou demandez à un de vos amis qui fait la pêche pour confirmer.

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Oui oui, bien je pense que c'est plutôt ça, au lieu de faire ça à peu près, là.

25

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

30

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

Moi, je pense que c'est là qu'ils vont, c'est une super de belle place.

**LE PRÉSIDENT :**

35

Ça serait gentil.

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

40

Essayez de garder la simplicité.

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

5 **M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

[Chevauchement des voix] la route...

10 **LE PRÉSIDENT :**

On vous a bien entendu.

**M. DOMINIQUE ZACHARIE :**

15 ... on stationne sur le bord du chemin puis on part à pied, c'est simple.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Monsieur Dériger, avez-vous une question? Ça va. Merci, monsieur Zacharie. Nous allons donc faire une pause pour un 15 minutes et nous vous retrouvons -- donc, quelle heure il est?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

25 Il est 20 h 07.

**LE PRÉSIDENT :**

30 20 h 07, on se retrouve à 20 h 22. Soyez des nôtres, internautes.

---

SUSPENSION DE LA SÉANCE À 20 h 07  
REPRISE DE LA SÉANCE À 20 h 23

---

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Alors, rebonsoir. Nous sommes toujours du sous-sol de l'église Sainte-Croix à Tadoussac, bienvenu aux internautes, nous commençons la deuxième partie de cette deuxième partie d'audience publique.

5 Pendant que les gens prennent place, je rappellerais que si vous voulez témoigner devant la commission et que vous n'étiez pas prévu à l'horaire, ne vous gênez pas, vous allez à la table à l'arrière et vous vous inscrivez au registre ou encore, vous allez sur le site Web du BAPE et remplissez le formulaire dédié à cet effet ou encore, vous téléphonez au 1-800-463-4732 le poste 6 et ça nous fera plaisir de recevoir votre témoignage à la fin de cette séance, vous disposerez alors de cinq minutes.

10 Je répète également que si vous voulez utiliser votre droit de rectification, que vous soyez le ministre responsable, les personnes-ressources, l'équipe du ministère ou les citoyens, vous pouvez le faire facilement en vous inscrivant au registre également à l'arrière de la salle ou par les mêmes voies que celles que je viens d'énoncer.

15 Donc, nous allons appeler notre prochaine intervenante qui est la municipalité du village de Tadoussac et c'est la conseillère qui va venir présenter, madame Jane Chambers Evans.  
Bonsoir, madame.

---

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS**

20 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Bonsoir. Bonsoir monsieur André, monsieur Dériger et tous les citoyens de Tadoussac et ailleurs.

25 **(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 2 : « Notre intention, en présentant ce mémoire, [...] »**

**Fin de la phrase, à la page 8 : « [...] unanimement favorables à ce projet. »**

30 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Merci, madame. On a assurément des questions pour vous, vous vous en doutez, on ne vous laissera pas partir comme ça. Plusieurs questions, la première, c'est juste pour qu'on comprenne bien votre engagement dans ce dossier, vous suivez ce dossier depuis quelle année à peu près?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

40 En 2019, j'ai commencé comme une conseillère municipale et la réalité, c'est qu'une des raisons

que j'ai de prendre cette position, c'était d'impliquer avec ce projet, so j'ai commencé en 2019.

**LE PRÉSIDENT :**

5 Parfait.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

10 So, maintenant, presque six ans.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Mettons cinq.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

20 Cinq.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Quatre et demi, c'est en novembre, les élections. Les citoyens, ce qu'on constate dans votre historique et aussi dans les documents qu'on a parcouru, c'est qu'il y a eu cette demande au moment de l'agrandissement du parc du Fjord-du-Saguenay d'inclure le parc national des Dunes-de-Tadoussac -- pas le parc national, mais le secteur des dunes dans le parc du fjord. Et là, la municipalité a demandé, a pris une résolution et a demandé au ministre de surseoir à sa décision, le temps d'évaluer l'incidence et les oppositions de sa communauté et aussi d'évaluer l'impact sur la qualité de vie de ses citoyens.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

30 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

35 Donc, ce comité-là, comment a-t-il été créé, il a été créé sur un appel de candidats, d'individus intéressés, est-ce qu'il était... est-ce que c'était des membres du conseil? Essentiellement, comment il a été créé?

40 ///

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

5 La première en 2014, c'est un mélange des personnes, il y a seulement deux élus sur ce comité, il y a des citoyens et les commerces, les personnes qui... les personnes d'affaires, et caetera, so c'est un mix des personnes dans la communauté.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Et comment les citoyens pouvaient être candidats pour pouvoir participer à ça?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

15 Je n'ai pas réponse.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Vous ne savez pas, OK. Je vais demander à un autre prédécesseur.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

25 Oui, c'était avant moi.

**LE PRÉSIDENT :**

30 OK. Donc, ce comité-là siège pendant quelques années...

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

35 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

40 ... crée une animation, on voit les documents passés, on voit bien toute cette information-là et ils arrivent au conseil en 2018, donc juste avant votre arrivée, avec un choix de huit options à évaluer, j'ai bien compris?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

45 Pendant leur temps, ils regardaient huit options, oui, c'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

5 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Et ils présentaient les avantages et les désavantages et nous avons commencé une autre ronde de consultation après ça et retenir trois options après ça.

10 **LE PRÉSIDENT :**

OK. Vous ne faisiez pas partie de ce comité-là?

15 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

En 2014, non.

**LE PRÉSIDENT :**

20 Non, OK, parfait. Et donc, le comité a été non reconduit -- appelons ça comme ça -- en mai 2018, si je ne m'abuse?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

25 Excusez-moi?

**LE PRÉSIDENT :**

30 Le comité n'a pas été reconduit, ce comité-là a...

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

35 Exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

Ce comité-là a fini son mandat le 15 mai 2018, si on veut?

40 ///

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Et là, il y a un nouveau comité qui apparaît.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

10

Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT :**

15

Et ce nouveau comité n'a pas les mêmes personnes dessus, je comprends?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

20

Non.

**LE PRÉSIDENT :**

25

Parfait. Et ces personnes-là regardent trois options principalement ou sont abouties à dire qu'il y a trois options. Si j'ai compris votre présentation, c'est le statu quo, le mix, un parc hybride municipal et national, ou un parc national?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

30

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

35

Ce groupe, vous m'avez dit ou vous avez mentionné dans votre présentation et dans votre mémoire qu'il a évalué les trois options.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

40

Oui.

///

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il existe un document qui les compare, ces trois options quelque part ou ça s'est en fait  
assemblée sans trop de procès-verbal ou?

5

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

J'ai pensé, il y a un rapport et je pense que nous avons déjà envoyé parce que tu as posé la  
question la dernière fois. Mais ça, cette ronde de consultation est faite dans assemblée avec le matin,  
l'après-midi, le soir, les personnes viennent, nous avons parlé des avantages, des désavantages, tout le  
monde a la chance d'exprimer, de mettre leur contrainte, mettre les choses qu'ils aiment le plus et puis  
nous allons prendre toute cette information après et créer un rapport.

10

Puis aussi, nous avons invité, comme j'ai mentionné, nous avons invité le ministre de venir  
présenter c'est quoi réellement un parc national parce qu'on veut que c'est vraiment la réalité que les  
personnes comprennent pour un parc national, pas juste les mythes ou les choses... les autres sortes de  
choses.

15

Et puis après ça, nous avons discuté toutes les choses que nous avons vues, les anciennes,  
toutes les informations que le premier comité consultatif a faites. Parce que le travail qui inclut les huit  
options, qui inclut les avantages, les désavantages, et caetera, on met toutes les choses ensemble.  
Nous avons regardé un peu à gauche, à droite pour un parc municipal aussi et nous avons réalisé que  
probablement la création d'un parc national, c'est la chose qu'on va explorer.

20

**LE PRÉSIDENT :**

Puis à tout hasard, vous n'avez jamais produit l'équivalent -- je le mets symboliquement, là --  
l'équivalent d'un tableau qui regarde un certain nombre de critères avec les trois options qui vous ont  
permis de trancher pour le parc national?

25

30

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Je pense il y a un rapport et j'ai pensé que c'est déjà envoyé, mais je peux vérifier.

35

**LE PRÉSIDENT :**

OK. J'aimerais ça, on va regarder parce qu'on n'a pas... dans les documents que nous avons lu, on  
n'a pas vu une comparaison, par exemple pourquoi vous avez abandonné si rapidement le parc hybride  
et...

40

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

... si ce n'est sur la base de dire on n'a pas le financement, est-ce qu'il y a eu une analyse des autres critères, est-ce qu'il y a eu des efforts qui ont été faits, on n'arrive pas à le saisir.

10 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

OK. So, je vais essayer de trouver le rapport, je pensais que c'était déjà envoyé parce que nous avons parlé de ça la dernière fois.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Donc, peut-être juste vérifier ça puis nous revenir, on a pris note, on va vous relancer si ce n'est pas le cas.

20 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais laisser la parole à monsieur Dériger un peu.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

30 Je vous écoutais avec la liste des éléments qui sont en discussion, on parlait de la gratuité en discussion avec le ministère, vous parliez du barrage, des chiens, du ramassage des clams, de la circulation de la route 138. Là, ce que je comprends, c'est que ce sont tous des sujets qui sont en cours de discussion, c'est ça que je peux comprendre?

35 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui, c'est ça, mais tout le projet est en évolution aussi.

40 ///

**M. LOUIS DÉRIGER :**

En évolution.

5 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Absolument, en tout temps et ma compréhension, c'est les prochains trois, quatre, cinq ans, il va encore les évolutions d'un projet, ce n'est pas fixé.

10 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Mais actuellement, ces discussions-là se font, c'est-à-dire que c'est quoi un peu l'échéancier? Est-ce que vous pensez arriver à conclure certains éléments d'ici peu, est-ce que c'est des discussions qui se font une fois de temps à autre, il n'y a pas d'échéancier, il n'y a pas de calendrier, c'est quoi un peu la façon de fonctionner pour arriver à discuter de ces sujets-là puis arriver à une entente éventuellement?

15

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Je vais dire une à la fois et nous avons déjà commencé et nous avons déjà réglé quelques problèmes et une à la fois que le problème est présenté, on travaille ensemble avec l'équipe, nos conseils. Et aussi, nous avons un groupe de consultation avec les autres partenaires aussi que nous avons utilisé de temps en temps aussi de trouver la meilleure solution.

20

On travaille fort avec le parc de trouver, nous avons déjà avancé beaucoup, mais est-ce que tous les problèmes réglés, non, il n'est pas réglé. Mais nous avons des propositions et nous avons des suggestions et c'est en évolution.

25

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Mais par exemple, on prend un cas, supposons on parlait tout à l'heure de l'hébergement, du projet coopératif d'hébergement, est-ce que le ministère responsable participe à ce projet-là, est-ce qu'il vous aide dans ça?

30

35 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

So, le détail de logement est une phrase dans le rapport et la phrase à dire qu'il y a une discussion et c'est vrai, nous avons une discussion avec le parc sur le logement, une. Mais ça devient une grosse chose, nous avons un problème de logement à Tadoussac, nous avons à le conseil un comité logement, nous sommes juste prêts de recevoir un plan, en discuter avec un firme consultatif que nous

40

pouvons prendre à la communauté.

5 So, oui, il y a un plan qui sort qui probablement nous aider, mais est-ce que c'est confirmé, est-ce que nous pouvons trouver l'argent pour ça, c'est une autre chose. Mais est-ce que le logement, c'est juste rejeté comme un objet, non, pas du tout, on travaille fort pour ça.

10 Et le parc a une ouverture de travailler avec nous, de peut-être trouver une solution pour eux et pour nous, peut-être un édifice qui va loger le personnel et aider nous avec nos travailleurs *saisonnals*, mais nous, on a juste lancé cette discussion une fois. So, oui, c'est sur le papier, mais ce n'est pas décidé.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

15 Ce n'est pas décidé. Si je prends un autre sujet, par exemple, supposons qu'on parle de la piste cyclable, donc je sais que -- en fait, dans vos documents, vous dites qu'il y a eu une résolution ou en tout cas, quelque chose du genre qui a fait que vous dites : « Bien, on voudrait que la route verte qui actuellement circule sur la 138 passe dans le village ».

20 Bon, il y a une époque où ça passait dans le village, ça ne respectait pas les normes de Vélo Québec ou les normes du ministère des Transports de l'époque, donc ça s'est retrouvé sur la 138. Là, vous dites : « Bien là, on veut la ravoir dans le village, dans le coeur du village, puis qu'elle puisse faire le lien avec le futur parc ».

25 Vous en êtes où avec ça, est-ce que le ministère, est-ce que la SÉPAQ participent à ce dossier-là, est-ce qu'ils veulent vous aider, est-ce qu'ils vous donnent un coup de pouce pour aménager une piste? Parce que cette fois-ci, ce qu'on comprend, c'est que ça devient la route verte, il faudra qu'elle respecte les normes, mais en même temps, on nous dit que bon, la chaussée est étroite, est en mauvais état, il n'y a pas d'accotement.

30 Donc, pour arriver à faire une route qui soit une piste de vélo qui soit conforme, bien il y aura des aménagements puis ça implique des coûts nécessairement, mais comment le ministère voit ça, eux? Parce qu'ils disent qu'ils souhaitent avoir un lien, mais le souhait, c'est quoi un souhait, est-ce qu'ils vont financer, est-ce que ça va jusque-là?

35 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

40 Pas le financement, mais de nous aider de trouver le financement parce que pour la dernière 20 ans, on a étudié, nous avons des groupes, des groupes qui est vraiment découragé. La dernière fois, nous avons fait une étude, nous avons fait la trace, nous avons fait toute la recherche autour de ça et le moment cinq minutes avant que nous avons déposé notre subvention, la subvention a été annulée.

5 Et puis tout le monde est découragé, nous avons des enjeux dans le village, les rues ne sont vraiment pas grandes, nous avons un coin qui est super dangereux, c'est difficile de trouver une façon de faire un bypass là. Mais nous avons des idées, nous avons des suggestions et avec le parc, on espère qu'il peut nous aider de trouver une bonne place de mettre nos subventions et d'avancer avec et d'utiliser leur expérience dans les autres enjeux parce qu'il y a beaucoup d'expérience avec les pistes cyclables et so, c'est un avantage pour nous aussi.

**LE PRÉSIDENT :**

10 Je vais poursuivre sur les trois irritants qui apparaissent, qui sont apparus ce soir aussi, qui apparaissent assez fréquemment dans ce qu'on a entendu en première partie d'audience. Il y a le camping, les chiens puis la pêche...

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

15 Les myes.

**LE PRÉSIDENT :**

20 ... aux clams, maintenant.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

25 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

30 Donc, ça en est trois. Là, vous dites pour le camping, la position de la municipalité, ça serait un camping minimal, le plus petit camping. À quoi ça correspond aux yeux de... le plus petit camping? Le ministère nous dit, par exemple, à des places, si je ne me trompe pas -- le ministère, corrigez-moi sans rectification, lancez-moi le chiffre -- il me semble que c'est 40 places maximum de camping, sans compter les prêts-à-camper.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

35 40 avec électricité et un autre 20 sans électricité et un petit section de *vanlife*.

**LE PRÉSIDENT :**

40 OK, puis 15 prêts-à-camper, c'est ça?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui.

5 **LE PRÉSIDENT :**

OK, bon, mettons que c'est quelque chose comme ça, ce sont des maximums.

10 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Mettons que je vous donne le droit d'argumenter, là, de pouvoir négocier, ça serait quoi votre minimum -- votre maximum à vous, c'est-à-dire le maximum que le conseil serait prêt à accepter en camping?

20 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Donne-moi le pouvoir comme ça, c'est vraiment...

**LE PRÉSIDENT :**

25 Ça serait le fun, hein?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

J'adore d'avoir le pouvoir comme ça, je dois dire. Mais OK, c'est quoi mon numéro.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Mais est-ce que ce serait de ne pas en avoir, par exemple?

35 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Pour moi, c'est le minimum, probablement 50 total avec tous; les électriques, sans électricité et les prêts-à-camper.

40 ///

**LE PRÉSIDENT :**

OK.

5 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Pas plus que ça et pas de *vanlife*. Mais ça, c'est mon avis personnel.

**LE PRÉSIDENT :**

10

D'accord, pas celui du conseil, il n'y a pas eu de résolution là-dessus.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

15

Non, pas du tout.

**LE PRÉSIDENT :**

20

Je comprends, je comprends. Donc, il y a une certaine marge, là, il y a une certaine marge que les deux parties s'entendent; il y en a un qui dit : « Le maximum, c'est tant », l'autre dit moi, je veux avoir le minimum, négociez ».

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

25

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

30

Là, il y a deux éléments plus irritants encore, je trouve, à part le camping; les chiens, le règlement sur les parcs interdit les chiens sans laisse.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

35

Sans laisse, oui, absolument.

**LE PRÉSIDENT :**

40

Est-ce que vous avez eu des discussions avec le parc déjà qui laisse entrevoir qu'il serait prêt à vivre l'expérience du sans laisse dans certains secteurs?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

5 Oui, ça n'avance pas à ce moment, je dois dire, mais moi, j'ai confiance et j'ai positive. Et en plus, comme j'ai mentionné, je pensais que cet parc est unique, nous avons plusieurs présidents déjà et personnellement, je pense que c'est... je sais que ce n'est pas un parc énorme, mais il y a plusieurs secteurs qui est un peu caché des grandes dunes, ce que nous pouvons faire quelque chose spécial, d'assurer qu'il y a une place pour nos chiens.

10 Et je dois dire que j'ai pensé pas juste pour nous, pour les touristes, avoir un accès, un grand espace pour les chiens libres va être un attrait aussi. Parce que c'est vraiment à ce moment, à presque tous les parcs nationaux, tu peux prendre ton chien, mais c'est récent. En avant de ça, tu ne peux pas prendre ton chien pas du tout et puis j'ai beaucoup d'espoir qu'avec notre parc, avoir une autre évolution et que nous avons plus de chance d'avoir plus.

15 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Et si j'essaie maintenant d'aller au dernier, la pêche aux clams.

20 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Pour aller à la pêche aux clams, on nous mentionne qu'entre autres, pour les aînés et leurs petits-enfants et le poids de l'équipement, c'est d'y aller en VTT. La commission a posé une question à la municipalité en disant, bon, si le parc est fermé aux VTT, est-ce qu'il y a un autre endroit où les gens peuvent descendre pour accéder à la plage et à la pêche aux clams, on nous a répondu qu'il n'y en avait pas d'autres.

30 Donc, quelle position prend la ville là-dessus, est-ce que la position de la ville, c'est de regarder à une réduction de la limite du parc pour pouvoir laisser un corridor de VTT, est-ce que vous essayez de convaincre le ministre d'autoriser le VTT pour la pêche aux clams, comment ça se...

35 **M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

40 Oui, nous avons déjà discuté ça comme une option seulement pour ça. Et la route est déjà repérée, mais vraiment, c'est un accès pour les véhicules urgence pour la plage, c'est nécessaire pour le secteur.

So, nous n'avons pas une résolution de ces problèmes à ce moment, mais oui, nous avons argumenté d'avoir un accès et en ce moment, le parc parle beaucoup d'avoir un de leur véhicule descendre avec les personnes, de chercher les clams et remonter, d'utiliser la route.

5 So, encore, c'est en évolution et on cherche activement pour une solution. Et nous, la municipalité, nous avons dit que c'est quelque chose on doit absolument préserver cette collecte de myes et d'assurer que c'est quelque chose, une activité qui est importante pour notre village.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Monsieur Dériger, d'autres questions?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

15 Juste une précision. Est-ce que vous avez -- parce que tantôt, vous avez parlé qu'il y a une résolution qui a été prise en 2021 du conseil, est-ce qu'il y en a une plus récente qui s'est faite?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

20 Oui, la semaine passée parce que c'est une...

**M. LOUIS DÉRIGER :**

25 La semaine passée, est-ce que vous pouvez la déposer?

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

Oui, je pensais que madame Otis a déposé à le même moment de mettre nos mémoires.

30 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Bien, pas dans le document qu'on avait, donc on pourra vérifier de notre côté puis si jamais...

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

35 Oui, les deux sont déposés au même moment.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

40 On va vérifier puis on vous reviendra là-dessus.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

5 C'est ça, oui. Et vraiment, je dois dire que le conseil en 2021, il était unanime et il y a beaucoup de discussions dans le village que peut-être notre conseil suivre les autres, on ne fait pas la même chose, nous n'avons pas la même idée, nous n'avons pas fait notre travail, et caetera, et caetera, et nous avons fait une résolution de dire : « Non, nous avons fait notre travail et nous sommes encore unanimes autour de notre table avec ce projet ».

**M. LOUIS DÉRIGER :**

10 Hum, hum, merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

15 Merci beaucoup.

**M<sup>me</sup> JANE CHAMBERS EVANS :**

20 Merci beaucoup pour votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

25 Merci, madame Chambers Evans, et merci à la municipalité également pour le mémoire. J'ai besoin d'une petite note savoir qui est le prochain intervenant, je vous laisse le présenter.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

30 Donc, nous avons, je pense en vidéo, nous avons monsieur Jean-François Therrien, l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac et Explos-Nature.

---

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN**

**LE PRÉSIDENT :**

35 Monsieur Therrien, vous m'entendez? Nous ne vous entendons pas, mais nous vous voyons.

40

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

Est-ce que vous m'entendez?

5 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, maintenant, nous vous entendons. À vous la parole.

10 **M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

Excellent. Bien, merci, premièrement à vous, monsieur André et monsieur Dériger, pour la commission et merci à tous les intervenants, c'est très très intéressant de voir le processus.

15 Je me présente, Jean-François Therrien, directeur scientifique à l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac et je présente ce soir le mémoire qui a été présenté par l'observatoire et Explos-Nature.

20 Je vous donne le topo, là. Explos-Nature qui est un organisme sans but lucratif basé à Bergeronnes depuis 1955 où la mission d'Explos-Nature qui consiste à promouvoir la découverte des milieux naturels et d'accroître la compréhension de l'environnement et d'aider les participants pour une meilleure maîtrise de leur propre vie.

Explos-Nature est divisé en trois départements; le département éducation, le département maritime et le département de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac qui est le volet ornithologique.

25 L'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, lui, il a été créé en 1993, donc depuis plus de 30 ans qui est basé... les projets forts de l'observatoire sont basés à Tadoussac, comme vous le savez. Et la mission de l'observatoire qui consiste à acquérir des données sur les populations d'oiseaux et plus particulièrement les espèces boréales afin d'évaluer leur tendance démographique.

30 L'organisation vise également la formation d'ornithologues et la sensibilisation et l'éducation du public à l'égard du phénomène des migrations, de l'écologie de la forêt boréale et des populations d'oiseaux qui en dépendent.

35 La chose qui est unique avec l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, c'est les suivis qui sont effectués de manière standardisée, de manière scientifique et ces suivis-là sont faits sans interruption depuis 30 ans, qui nous permettent, en fait, d'évaluer la tendance des populations d'oiseaux du Québec qui agit en termes de sentinelles, en fait, des écosystèmes québécois.

40 L'OOT a un réseau de collaborateurs très grand qui comprend les ministères, les universités et d'autres organisations sans but lucratif. L'OOT veut mentionner l'importance de la forêt boréale pour les

populations d'oiseaux et avec tout ce qu'on sait, les contextes environnementaux et les changements climatiques, l'observatoire se trouve dans une situation très particulière où il peut, en fait, détecter ces changements-là, il peut être porteur de la connaissance, en fait, des tendances.

5 On connaît le déclin de la biodiversité qui est présent sur le territoire partout au monde et donc, un observatoire comme celui de Tadoussac qui agit en termes de sentinelle pour évaluer les populations d'oiseaux, qui agit de manière à faire des projets éducatifs et de sensibilisation devient très très important.

10 Le site des Dunes-de-Tadoussac est très important pour ces suivis-là, ce n'est pas étranger au fait que l'observatoire est localisé sur le site géographique des dunes. La petite histoire rapidement, bon, tous les oiseaux en migration qui viennent de la péninsule du Labrador et de la forêt boréale québécoise vont descendre vers le sud et au lieu de traverser les grandes étendues d'eau, vont longer la côte.

15 Et donc, il y a un effet d'entonnoir extrêmement important qui agit sur la Côte-Nord et les oiseaux, en fait, vont converger par Tadoussac. Le site des dunes permet leur observation et d'évaluer les tendances. On dit que l'expression, là, c'est qu'on peut prendre le pouls de la forêt boréale avec le site des suivis à long terme.

20 Avec le projet tel que développé, tel que planifié, tel que proposé, l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac supporte le projet tel que décrit. On voit les projets de l'observatoire qui ont été mis en place par l'observatoire et qui sont mis de l'avant, où la valeur est reconnue et où le parc s'engage à assurer des conditions propices à leur pérennité.

25 L'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, évidemment, souhaite établir une entente à long terme avec l'exploitant du parc des dunes qui, dans ce cas-ci, serait la SÉPAQ pour assurer la pérennité de ces suivis-là et des activités d'interprétation.

30 Évidemment, tous les aménagements qui sont projetés sur le site du parc national des dunes, l'OOT voudrait s'assurer que la planification se ferait en tenant compte des suivis ornithologiques en place qui sont des suivis, des protocoles stricts et rigides, scientifiques, conçus et menés de la même façon sans interruption depuis 30 ans. Et évidemment, je donne l'exemple avec un afflux ou une augmentation des visiteurs, bien ça serait de s'assurer, en fait, que les suivis ne sont pas affectés par les changements que pourraient créer le parc.

35 Ceux qui sont familiers avec le plan de développement, il y a une zone de non-intervention, l'OOT est ravi d'avoir été consulté dans ce cas-là. Il y a en particulier des filets de capture où on fait les suivis de populations et évidemment, on aimerait que les aménagements soient faits à ne pas amener les gens dans les protocoles scientifiques, dans le matériel et les sites de capture.

40

L'OOT voudrait aussi pouvoir organiser des activités qui sont complémentaires à la mission du parc national des dunes afin de supporter ses activités de recherche, c'est-à-dire des sorties ornithologiques guidées, payantes pour les visiteurs, des activités d'interprétation de la migration et de la vente de matériel et marchandise au profit des activités de l'OOT.

5

Explos-Nature et l'observatoire voudraient que les membres de son équipe aient accès au site pour pouvoir mener les activités d'exploitation de l'observatoire. L'observatoire est conscient qu'il a contribué largement à populariser le site des dunes comme destination incontournable en ornithologie. C'est maintenant une chose bien connue, il y a des sites, le site Web par exemple de l'OOT, mais beaucoup de gens dans le domaine ornithologique connaissent le site des dunes à cause des travaux de l'OOT.

10

Et donc, l'OOT demande à conserver son indépendance et son autorité dans ses projets scientifiques, ses projets éducatifs et par exemple, l'organisation du festival des oiseaux migrateurs de la Côte-Nord qui attire chaque année plus d'un millier de gens et d'enthousiastes.

15

Évidemment, bon, on en a parlé, le site des dunes est déjà populaire, avec la création d'un parc, ça pourrait fort probablement augmenter le nombre de visiteurs. Il pourrait y avoir des conséquences extrêmement positives, c'est-à-dire que d'augmenter la visibilité, la sensibilisation, de faire un contact très proche avec les gens, avec le milieu, avec les phénomènes de migration. Par contre, évidemment, on veut s'assurer qu'il n'y a pas de conséquences négatives sur l'environnement.

20

Donc, encore une fois, l'OOT supporte l'idée que la SÉPAQ se charge du maintien de la sécurité et de l'état des lieux du bâtiment, en plus d'offrir une structure d'accueil pour les visiteurs. Je pense que ça, c'est un plus que de créer cette structure-là qui prévient un peu des laisser-aller et des choses qui pourraient... avec lesquelles on pourrait perdre le contrôle, par exemple.

25

Pour toutes les raisons listées précédemment, l'importance de la forêt boréale et des écosystèmes, le déclin qui est mesuré pour plusieurs espèces au niveau local, régional, international, pour le rôle des observatoires d'oiseaux comme l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, l'expérience qui s'est développée par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, l'importance du site des dunes, l'importance de le mettre en valeur, l'attrait touristique et l'achalandage du site, l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac appuie la création du parc national des dunes.

30

L'OOT est ravi d'avoir été consulté, que les intérêts scientifiques, éducatifs et à long terme ont été pris en compte. L'OOT croit fermement qu'un partenariat à long terme serait bénéfique pour les deux parties. Puis l'OOT s'engage, si ça va en fait de l'avant, à travailler de concert avec le ministre, la SÉPAQ et le futur directeur, directrice pour développer, promouvoir et faire rayonner le parc national des Dunes-de-Tadoussac au travers des projets de recherche et d'éducation en ornithologie.

35

Merci beaucoup.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Therrien. Je vais laisser la parole à monsieur Dériger.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

10 Je n'ai plus de visuel. Ah, c'est bon, c'est réglé, parfait. Petite question, donc juste être bien certain, là, dans le concept d'aménagement actuellement, donc il n'y a pas d'élément qui semble vous préoccuper outre mesure, dans le sens qu'est-ce qu'il va y avoir des campings, donc il peut y avoir des feux, des éléments comme ceux-là. Est-ce qu'il y a des préoccupations qui peuvent être sous-jacentes au concept d'aménagement à l'heure actuelle?

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

15 Oui, merci pour la question. En fait, très rapidement, dans le projet comme présenté actuellement, il n'y a pas d'enjeu majeur pour les projets de l'observatoire. En fait, on est très content d'avoir été consulté en amont et certains des commentaires qu'on a pu formuler dans le passé ont été utilisés, par exemple d'avoir cette zone de non-intervention où les projets en cours auraient priorité et présence, donc ça, on est très content de cet aspect-là pour la pérennité des projets.

20

**M. LOUIS DÉRIGER :**

25 Parfait. Puis dans votre mémoire, vous avez aussi inscrit beaucoup d'éléments, comme par exemple des choses que vous souhaitez, surtout des ententes sur différents domaines, différents sujets, vous en êtes où avec les discussions à ce moment-là pour ces ententes-là?

25

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

30 Bien, il y a beaucoup de ces items-là qui ont été discutés au moment de discussions qu'il y a eu avec les gens de la SÉPAQ. Évidemment, comme rien n'a été confirmé, on est en audience publique, bon, ces choses-là sont encore là, mais c'était... en fait, ce qu'on a mis dans le mémoire, ce sont où en étaient les discussions. C'est-à-dire qu'on voudrait aller vers une entente à long terme, on voudrait pouvoir utiliser les espaces, on voudrait avoir les sites de capture d'oiseaux et de suivis qui sont protégés pour le futur à long terme, et donc tout ça est inclus dans le projet tel que développé, on a simplement répété dans le mémoire.

35

**M. LOUIS DÉRIGER :**

40 Parfait, merci beaucoup.

40

**LE PRÉSIDENT :**

Je vais enchaîner avec quelques questions. La première, ça fait déjà quelques années que le...  
c'est quoi, 30 ans que l'observatoire est là, un peu plus que 30 ans?

5

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

30 ans, oui.

10

**LE PRÉSIDENT :**

Au cours de ces 30 années-là, il y a eu des conflits d'usage, des relations difficiles entre des visiteurs, des citoyens, des campeurs, des promeneurs de chiens, des VTT, est-ce qu'il y a eu des incidents que vous avez remarqués?

15

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

Bien, je dirais... bon, je n'ai pas été là depuis les tous débuts, là, 31 ans, ce n'était pas moi à l'origine. Par contre, je connais très très bien les anciens directeurs et bon, les biologistes qui ont eu lieu depuis plusieurs années, moi-même étant... participant à l'observatoire depuis plusieurs années, il y a eu toutes sortes d'histoires.

20

Évidemment, quand on a un projet sur aussi long terme qui fait des suivis ornithologiques en milieu naturel, ça attire les curieux, ça attire des promeneurs, des visiteurs, des gens qui ne sont pas nécessairement au courant, il y en a qui le sont, il y en a qui le sont moins. Et évidemment, bon, il y a des suivis qui se font à toute heure du jour et on a oui, effectivement, eu des rencontres avec des gens qui ne savaient pas qu'est-ce qu'il se passait à toute heure du jour et de la nuit. Dans tous les cas, ça s'est, je dirais 100 % du temps, solvé, résolu de manière amicale. Par contre, il y a eu évidemment des discussions.

25

30

Le point que je voulais amener, c'est que d'avoir une structure de la SÉPAQ avec un certain... une certaine surveillance, et caetera, bien nous, on le voit d'un bon oeil, avec des activités qui sont permises et d'autres qui sont limitées, ça aussi, c'est vu d'un bon oeil pour être capable d'avoir justement un... de pouvoir poursuivre les activités de l'OOT sans avoir à gérer cette surveillance-là.

35

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait. C'est bon, monsieur Dériger? Bien, merci beaucoup, monsieur Therrien, merci à l'OOT pour le mémoire, la présentation. Bonne soirée.

40

**M. JEAN-FRANÇOIS THERRIEN :**

Merci à vous.

5

---

**TÉMOIGNAGES**  
**M. PIERRE BEAUFILS**

10

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Donc, maintenant, j'appellerais monsieur Pierre Beaufils, s'il vous plaît, à s'avancer.

15

**LE PRÉSIDENT :**

De ce que je comprends, nous entrons maintenant dans les témoignages qui ont été inscrits au registre ce soir.

20

**M. LOUIS DÉRIGER :**

Oui.

25

**LE PRÉSIDENT :**

S'il y a d'autres personnes qui veulent témoigner, vous pouvez toujours aller vous inscrire au registre. Si vous avez des droits de rectification, je vous rappelle qu'il faut aussi aller vous inscrire au registre et idéalement les faire ce soir pour ce que vous avez entendu ce soir, ce serait préférable. Donc, merci.

30

Monsieur Beaufils, bonsoir.

**M. PIERRE BEAUFILS :**

35

Bonsoir, bonsoir, monsieur le président, commissaire. En fait, bravo à toutes les interventions, j'ai vraiment été impressionné de la qualité des intervenants. Puis il y a un des sujets qu'on a entendu ce soir puis c'est un sujet que j'ai entendu à répétition dans l'ensemble des consultations, j'ai été moins impliqué que par exemple, madame Evans, mais c'est une préoccupation par rapport à l'ampleur du projet.

40

5 Parce qu'on sent que surtout au début, la SÉPAQ avait beaucoup d'ambition par rapport à ce projet-là puis on s'entend qu'il y avait comme une ambition de gérer du revenu puis de faire de ce projet-là peut-être pour renflouer un peu les coffres du gouvernement. Puis on a vu une diminution environ de l'ambition, là, je suis d'accord avec madame Evans, c'était assez extravagant à un certain point.

10 Par contre, quand j'ai lu la proposition de projet, on voit des chiffres qui sont, pour moi, assez épineux, là, on parle d'environ 50 millions d'investissement, déplacer une route, faire un camping de 75 places, du *vanlife*, 250 places de parking, plus que 250 places de parking puis on parle de 180 000 visiteurs sur une période de cinq à six mois.

15 Ça fait que je trouve que c'est... pour moi, ce n'est pas réellement compatible avec une vision de conservation. À la base, monsieur Molson, il a cédé ça à des fins de conservation puis je sens qu'il y a des gens qui appuient le projet, moi-même j'appuyais le projet au début, mais qu'il y a un enjeu, là, au niveau de la conservation.

20 Parce que je veux dire, appuyer l'idée d'un parc, ça ne veut pas dire appuyer l'idée d'un parc dans tous les ensembles de paramètres, dans tous les paramètres. Ça peut être quelque chose comme un parc qui a un usage un petit peu plus, mais où les citoyens se sentiraient plus bienvenus, pas quelque chose où les gens débarqueraient d'un peu partout.

25 Puis je dois vous dire, 180 000 personnes, je pense que -- moi, je suis un résident vraiment proche du parc, là, puis je pense que c'est des constatations même pour déménager, là. Je veux dire, c'est vraiment envahissant, on l'a vécu pendant la Covid. On parlait d'environ 100 000 personnes pendant la Covid puis je ne pense pas qu'il y a eu de travaux, d'études de faits là-dessus sur l'impact au niveau social, mais ça a été vraiment vraiment dérangeant, là. Puis les gens, on le sentait vraiment dans le village, l'impact de la visitation.

30 Ça fait qu'il y aurait peut-être moyen d'avoir une approche plus calibrée que j'appellerais, plus ramener ça à l'idée de la conservation. En fait, je trouve que la vision de monsieur Molson était bonne, conservation puis intégrer la population locale, s'assurer que la population locale supporte le projet.

35 Donc, ça serait un peu... en tout cas, j'aimerais que la commission fasse une recommandation dans ce sens-là au gouvernement que t'sais, ramener. Puis je me dis qu'à la limite, si cette vision-là avait été plus étendue et comprise dès le début, probablement qu'il y aurait déjà un parc puis ça s'intégrerait bien avec les habitudes, là, les gens seraient moins brusqués par ça, là. Ça fait que c'est un peu ma recommandation envers la commission.

40 ///

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Et quand vous parlez d'un parc mieux calibré, pouvez-vous me donner des paramètres, par exemple, comment vous l'imaginez? Rêvons.

5

**M. PIERRE BEAUFILS :**

Oui. Bien, en fait, c'est ça, moi, j'ai un bien de conservation, là. Mais parce que moi, dans mon mémoire, je dirais qu'au début, on peut y aller plus petit, là, pas de camping, pas de *vanlife*, pas déplacer la route, juste commencer par avoir un certain niveau d'infrastructure.

10

Il y a un stationnement en place, renipper le stationnement, il y a un bâtiment qui pourrait faire un accueil, faire des toilettes. Donc, commencer petit puis là, évaluer c'est quoi l'impact autant sur les écosystèmes, le paysage, le milieu, mais dans la communauté également.

15

Je ne suis pas certain, moi, que ce projet-là est si intéressant que ça au niveau économique pour la communauté, il faut l'évaluer, ça, avant de pouvoir penser : « Ah, ce projet-là va générer autant de revenus que ça pour les citoyens ou pour la municipalité, pour les commerçants ».

20

Donc, je pense que si on peut commencer avec un projet plus petit, y aller progressivement, évaluer en cours de route l'impact des activités en cours puis en discuter avec les personnes concernées. Il y a deux campings à Tadoussac, je veux dire, ces gens-là sont impactés par l'offre de camping qui va être lancé par le gouvernement, finalement.

25

Donc, moi, je commencerais par quelque chose de vraiment plus petit, plus modéré, gestion du territoire bien entendu, mais t'sais, tranquillement aller vers augmenter les activités. Puis tout ça, en concertation avec la population, s'assurer que la population est d'accord avec... sauf que la population, ce n'est pas une voix, là, mais dans l'ensemble, aller chercher plus de support de la part des gens, là.

30

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Dériger?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

35

Lors de la Covid, vous parlez de 100 000 visiteurs, le dérangement, c'était quel type de dérangement qui se produisait chez vous?

40

**M. PIERRE BEAUFILS :**

C'est une bonne question. C'est la route, la route, c'est vraiment... c'est extrêmement passant.

5 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Vous parlez de la route Chemin des pionniers?

10 **M. PIERRE BEAUFILS :**

Oui. Puis Moulin-à-Baude, qui se rend à Moulin-à-Baude. Moi, personnellement, je suis impacté par ça, mais il y a beaucoup de résidents puis il y a des enfants puis madame Evans l'a dit, ce n'est vraiment pas large, il n'y a pas de trottoir, il n'y a rien, il n'y a pas d'infrastructure.

15 Puis il y a eu des appels à la police. Il y a eu des bollards, des genres de bollards qui avaient été positionnés, ça marchait, mais c'était quand même limité comme efficacité. Mais au-delà de ça aussi, c'est les déchets, c'est sûr qu'un parc, ça va être géré, là, mais c'est l'omniprésence des gens puis des feux. Moi, c'est sûr que...

20 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Les feux, vous dites?

25 **M. PIERRE BEAUFILS :**

Oui oui, ça fait une dizaine d'années que je suis ici, quatre, cinq feux d'origine humaine qui ont brûlé dans le coin, là. Ça fait que ça, c'est préoccupant, il y en a quand même assez régulièrement puis la forêt est morte, ça fait qu'éventuellement, c'est une considération, là. Je ne dirais pas que c'est contre l'idée d'un parc, je ne pense pas que ça va à l'encontre d'un parc, au contraire, le parc va pouvoir gérer ça, mais c'est quelque chose qui est préoccupant, là, surtout pour les gens qui habitent dans la forêt autour.

30 **M. LOUIS DÉRIGER :**

35 OK, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

40 J'ai manqué un mot dans ce que vous avez dit, il y a eu un genre de?

**M. PIERRE BEAUFILS :**

Un genre de ? Ah, sur la route, des bollards.

5

**LE PRÉSIDENT :**

Des quoi?

10

**M. PIERRE BEAUFILS :**

Des bollards. C'est comme des... ça marchait quand même pas pire, là, mais c'était pour ralentir le trafic. Parce qu'il y a une route, bon, c'est une route, il y a un secteur à 30 kilomètres, on a parlé d'un tournant qui était dangereux puis après, c'est un secteur à 50 kilomètres. Trouve des moyens pour ralentir, il y a eu un peu de présence policière, mais pas tant que ça, mais ils ont mis des bollards -- bien, des bollards, en tout cas, des bornes qui permettaient de ralentir. Je ne sais pas pourquoi ça a arrêté, mais ça a été... la route est un enjeu, c'est clairement un enjeu, elle n'est pas très sécuritaire, là.

15

**LE PRÉSIDENT :**

20

C'est un mot que je ne connaissais pas, des bollards.

**M. PIERRE BEAUFILS :**

25

Mais je ne suis pas certain que c'est le bon mot, là.

**LE PRÉSIDENT :**

30

Mais je suis sûr que la sténotypiste va être capable de l'écrire comme il faut.

**M. PIERRE BEAUFILS :**

Si ce n'est pas le bon mot, vous me direz c'est quoi le bon mot.

35

**LE PRÉSIDENT :**

C'est bon.

40

///

**M. LOUIS DÉRIGER :**

C'est bon pour moi.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Bien, merci beaucoup, monsieur Beaufiles pour votre intervention.

**M. PIERRE BEAUFILS :**

10  
Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

15  
Autre témoignage, je pense?

**M. LOUIS DÉRIGER :**

20  
Oui, on a madame Carolie Rousseau.

---

**M<sup>me</sup> CORALIE ROUSSEAU**

25 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, madame Rousseau.

**M<sup>me</sup> CORALIE ROUSSEAU :**

30  
Bonsoir. Alors, j'ai déposé mon mémoire, je ne suis pas là nécessairement pour lire mon mémoire, mais j'aimerais amener quelques petits points qui, pour moi, sont importants.

35  
J'aimerais revenir sur le concept de consultation publique. Ça fait trois ans et demi, peut-être quatre ans que je suis ici à Tadoussac, depuis le début que je viens en consultation publique pour ce projet-là, je suis super intéressée, je suis quelqu'un qui s'implique. J'en envie d'être consultée puis d'être impliquée, j'aime beaucoup ce processus-là, j'y crois.

40  
Mais je remarque qu'il y a peut-être -- bien, c'est parce que t'sais, il y a trois ans de ça, on a soulevé certains enjeux lors des consultations publiques, lors des premières ébauches du parc qui

étaient présentées. On a soulevé certains enjeux par rapport à l'espace *vanlife*, par rapport à doubler les stationnements, j'avais amené l'idée de toilettes compostables pour qu'on arrête de déféquer dans de l'eau potable. J'avais quelle autre idée? On avait aussi parlé des chiens, évidemment, plusieurs éléments qui avaient déjà été amenés il y a deux, trois ans de cela.

5

Puis malheureusement, bien qu'on ait été consulté à ce moment-là, je ne vois pas bien les changements qui ont été apportés par la SÉPAQ suite à cette consultation-là. Donc, veut veut pas, ça me donne l'impression d'être consultée, mais pas bien entendue.

10

Puis je soulève ce point-là aussi par rapport à la municipalité, j'ai le sentiment qu'il manque peut-être un petit peu de consultation publique au niveau municipal aussi pour qu'on soit bien représenté dans ce dossier-là.

15

Donc, voilà, autant j'y crois à ce processus-là, autant je trouve qu'il y a peut-être plusieurs idées qui ont été mises de côté dans la proposition, des enjeux qui avaient été soulevés par les citoyens.

20

Ensuite de ça, je voulais parler un petit peu du 50 millions de dollars, là, qui serait le budget pour ce parc-là. Je trouve que c'est particulier quand même d'investir autant d'argent dans un petit territoire comme ça, dans une petite municipalité, pour des touristes.

25

Tantôt, vous avez demandé à savoir quel projet pouvait peut-être être envisagé avec de l'argent, mon dieu, il y en a tellement. Il y a les portes de la Cale Sèche à refaire, il y a un projet de bibliothèque, centre communautaire à agrandir, il y a la route complètement bosselée qui mène aux dunes, il y a la station d'épuration des eaux.

30

T'sais, il y a tellement de beaux projets qu'on pourrait faire dans la région si on avait un petit peu plus de moyens puis là, bien on se fait dire : « Bon, bien 50 beaux millions de dollars ka-ching, pour les touristes », oh OK. T'sais, moi, je trouve ça un peu dérangeant personnellement, là, sachant qu'on est dans une région défavorisée, t'sais, c'est particulier quand même d'investir cet argent-là pour des touristes et non pas pour la population. Mais je ne dis pas que c'est mauvais d'investir dans la région, là, mais c'est juste à savoir où est-ce qu'on veut investir.

35

Je ne sais pas, si on choisissait, je ne sais pas si on choisirait d'investir ce 50 millions de dollars là dans le parc SÉPAQ particulièrement en priorité, là.

40

Ensuite de ça, je soulève aussi l'idée par rapport à la conservation. Bon, j'avoue que je n'ai pas lu spécifiquement le document de monsieur Molson, là, sa requête par rapport à la conservation, mais je me questionne à savoir quand on parle de conservation, qu'est-ce qu'on a envie de conserver sur ce territoire-là.

5 Parce que oui, il y a la conservation écologique, mais même dans la conservation écologique, est-ce qu'on veut conserver le site tel qu'il était lorsque monsieur Molson a fait cette demande-là, ce don écologique là, ou est-ce qu'on veut le conserver tel que c'est un milieu écologique en évolution. Est-ce qu'on veut conserver la valeur patrimoniale de ce site-là, est-ce que c'est une conservation culturelle qu'on veut faire sur ce site-là?

10 Alors, on parle beaucoup de la conservation, mais j'ai le sentiment qu'on n'a pas encore bien défini qu'est-ce qu'on a envie de conserver de ce site-là, t'sais. Puis je ne sais pas si monsieur Molson, quelque part, précise c'est quoi ses intentions de conservation par rapport à ce site-là, mais enfin, moi, c'est un sujet que je crois qui serait bon de discuter aussi entre nous, avec la SÉPAQ, en tant que municipalité, en tant qu'utilisateur de la région, étendre cette discussion-là à juste nous puis la SÉPAQ.

15 Et puis je finirais en souhaitant un retour de proposition. Moi, mon souhait, ce serait justement d'avoir -- parce que Pierre, je trouve, je partage son opinion par rapport à l'ampleur de ce projet-là, je trouve que c'est un petit peu démesuré personnellement puis j'espère que ce sera entendu parce que je pense qu'on n'est pas les seuls à le mentionner. Puis je souhaiterais avoir un retour de la SÉPAQ, une nouvelle proposition qui est plus raisonnable peut-être ou peut-être plus représentative du territoire ici puis de ses habitants puis de la culture ici.

20 Puis d'avoir un retour avec une proposition, une nouvelle proposition vraiment qui entend les enjeux puis les suggestions et qu'on puisse à ce moment-là potentiellement avoir un référendum, t'sais, pour être vraiment bien représenté dans le choix de ce projet-là. Ce serait mon souhait personnel, là, idéal si c'était juste de moi.

25 Puis c'est ça, pour favoriser vraiment une consultation de la population rigide et rigoureuse parce que là, on est représenté, mais la représentation est peut-être parfois aléatoire, disons.

Alors, voilà, ça ressemble à ça.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, madame Rousseau, merci. Monsieur Dériger, ça va?

35 **M. LOUIS DÉRIGER :**

Ça va.

**LE PRÉSIDENT :**

40 Moi, ça va, je n'ai pas de questions pour vous, madame. Merci, c'était clair, bonne soirée.

Donc, nous avons terminé, donc il n'y a pas eu de demande de droit de rectification pour ce soir.  
Donc, parfait.

5

---

**MOT DE LA FIN**

**LE PRÉSIDENT :**

10

Bien, ceci va mettre fin à notre séance de ce soir. Je vous remercie, je remercie toutes les personnes qui étaient dans la salle ou en ligne, mais surtout toutes les personnes qui sont venues témoigner devant la commission avec un dépôt de mémoire ou avec un témoignage planifié ou spontané, c'est c'est vraiment apprécié de la commission.

15

Je vous donne rendez-vous demain après-midi pour la deuxième séance. Je vous rappelle qu'il y en a une troisième demain en soirée, donc demain après-midi, on peut me rappeler l'heure? À 13 h 30, donc je vous souhaite une bonne fin de soirée et on se revoit demain à 13 h 30.

20

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 21 h 28**

**SÉANCE AJOURNÉE AU 15 MAI 2024 À 13 h 30**

---

25

Je, soussignée, TAMARA PROVOST, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

30

Et j'ai signé,

35



Tamara Provost (351355-6)

40